Conseil du 14e arrondissement du 10 novembre 2026

Vœu pour des conditions d'étude dignes dans les lycées publics et le respect des libertés publiques

Considérant la mobilisation depuis plus de six semaines des lycéen·nes du 14e arrondissement des lycées François Villon, Raspail, Guillaume Tirel, Paul Bert et Emile Dubois, ainsi que des étudiant·es du campus Jourdan, pour des conditions d'étude dignes dans les lycées publics, la fin de la sélection des étudiant·es et la solidarité entre les lycéen·nes ;

Considérant que les revendications portées auprès du gouvernement constituent des conditions élémentaires du droit à l'éducation et de l'égalité entre les élèves : un plan d'urgence pour rénover les établissements scolaires et universitaires, l'embauche massive de personnels éducatifs, d'accompagnement et d'orientation, ou encore l'abrogation de Parcoursup et la fin de la sélection des étudiant·es, accompagnée de la création de 250 000 places dans l'enseignement supérieur ;

Considérant que les politiques austéritaires appliquées depuis près de 10 ans par les gouvernements successifs d'Emmanuel Macron mènent à ce constat partagé à travers toute la France d'un état de dégradation profonde des conditions d'étude des lycéen·nes ;

Considérant que la crise climatique impose de rénover d'urgence les bâtiments scolaires pour garantir des conditions d'étude dignes ;

Considérant qu'il incombe à la région Île-de-France de garantir des conditions matérielles d'étude dignes, au titre de ses responsabilités définies par l'article L. 214-6 du Code de l'éducation en matière de construction, de rénovation, d'équipement, de fonctionnement et d'entretien des lycées publics, et que la Ville de Paris participe également à cette responsabilité dans les cités mixtes régionales, au titre de l'article L. 216-4 du même Code, notamment pour les cités scolaires François Villon et Paul Bert dans le 14e arrondissement ;

Considérant les financements extra-légaux de la région Île-de-France aux lycées privés (12,5 millions d'euros en 2023) ;

Considérant la vétusté de certains lycées franciliens : inondations, effondrements de plafonds, coupures d'électricité, pannes de chauffage, fenêtres cassées, isolation déplorable, et jusqu'à la présence d'amiante ou de mercure dans certains établissements scolaires comme le lycée François Villon dans le 14e arrondissement, entraînant la fermeture d'une partie de l'établissement depuis près d'un an ;

Considérant la violence et la répression d'État déployées contre les mobilisations lycéennes et étudiantes, matérialisées par près de 8 000 gardes à vue dont 85 % concernaient des mineur·es, des poursuites judiciaires systématiques, et des mutilations engendrées par des armes de guerre : yeux éborgnés, bouche fracturée, main arrachée ;

Considérant que de nombreux témoignages de lycéen·nes et étudiant·es interpellé·es font état de conditions de garde à vue particulièrement préoccupantes, avec des récits de violences physiques, de coups, d'insultes, notamment homophobes et racistes, d'humiliations et de conditions matérielles indignes ; considérant que ces témoignages interrogent gravement le respect des droits et de la dignité des mineur·es ;

Considérant que le Conseil du 14e arrondissement n'exerce pas la compétence relative aux lycées, mais qu'il est pleinement fondé à interpeller les autorités compétentes afin de soutenir les lycéen·nes et étudiant·es de l'arrondissement qui ont fait le choix de se mobiliser pour leur scolarité, leurs familles, leur avenir et la vie de notre arrondissement ;

Sur proposition des élu·es du groupe La France insoumise – Nouveau Paris Populaire 14e, le Conseil du 14e arrondissement de Paris :

Apporte son soutien aux lycéen·nes et étudiant·es mobilisé·es dans le 14e arrondissement et partout ailleurs pour des conditions d'étude dignes ;

Demande au gouvernement :

D'apporter des réponses concrètes aux revendications portées par les lycéen·nes et les étudiant·es ;

D'inscrire dans le projet de loi de finances pour 2027 les 10 milliards nécessaires pour le recrutement d'enseignant·es, d'assistant·es d'éducation, de personnels administratifs, d'infirmier·es scolaires, d'assistant·es de service social et de psychologues de l'Education nationale, afin de garantir la continuité des enseignements et de réduire les effectifs par classe ;

D'abroger Parcoursup et toute forme de sélection dans l'accès aux études, et de créer 250 000 places dans l'enseignement supérieur pour la rentrée 2027 afin de garantir l'accès des jeunes à la formation de leur choix ;

De faire la lumière sur les violences et blessures survenues au cours des mobilisations lycéennes et étudiantes et de garantir que les éventuels usages illégitimes ou disproportionnés de la force fassent l'objet des enquêtes nécessaires ;

De garantir la liberté d'expression des personnels de l'Education nationale lorsqu'elles et ils alertent sur leurs conditions de travail et sur les conditions d'étude de leurs élèves ;

Demande à la région Île-de-France :

De suspendre tout financement extra-légal aux lycées privés ;

De présenter un plan d'urgence, établissement par établissement, de rénovation des lycées publics et d'adaptation des bâtiments scolaires au changement climatique - climatisation, dispositifs de rafraîchissement, isolation et chauffage adaptés ;

De garantir aux lycées publics les moyens nécessaires pour assurer l'entretien des locaux.